



ACHAT APPARTEMENT SUR PLAN AU PRIX FORT

Par **DELAHAYECAROLE**, le **21/02/2011** à **10:26**

Bonjour, nous avons acheté un appartement fin décembre sur plan. A l'époque, le promoteur ne nous proposait que des appartements au 1er et 2eme étage. Nous avons réservé début janvier. En visitant le site web de la promotion ce mois-ci, nous nous apercevons que le même appartement, un étage au dessus (même prestations et m²) et vendu 2 000€ moins cher. J'avais demandé un geste commercial avant de signer et le promoteur m'avait répondu que ça n'était pas possible.

Ai-je un recours?

Par **fra**, le **21/02/2011** à **10:33**

Bonjour,

Cette situation est surprenante car, pour une question de vue, les appartements supérieurs ont souvent une valeur plus élevée, sauf ceux non desservis par un ascenseur, mais je ne pense pas que ce soit le cas, ici.

Si vous avez signé le contrat d'engagement, un recours me parait difficile. Contactez votre promoteur, documents en mains, pour avoir une explication.

Par **DELAHAYECAROLE**, le **21/02/2011** à **16:30**

En effet ça n'est pas le cas, cette appartement bénéficie d'un accès par ascenseur. En plus, nous venons d'apprendre que le promoteur, Bouygues Immobilier, lancé la semaine prochaine une offre correspondant à "offrir" 1 000€ par pièce. Du coup, cette appartement sera vendu 4 000€ moins cher. Nous, nous avons réserver et a été encaissé le chèque de 5%. Nous signons l'acte de vente en avril. Il ne me reste plus qu'à contacter notre intermédiaire, mais je n'y crois pas trop. Merci.

Par **fra**, le **21/02/2011** à **16:51**

Dans les conditions que vous décrivez, avec une situation qui semble évoluer de semaine en

semaine, et pas dans le bon sens, vous devriez insister avec votre promoteur dans le but d'obtenir un rabais.